

CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 8 mars 2021

Dossier N° 1

Délibération n°: DEL-2021-42

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Budget Primitif 2021

Rapporteur : François GERNIGON

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi huit mars, à 18h00, le Conseil de communauté convoqué le 2 mars 2021, s'est réuni au Parking d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Angers, sous la Présidence, de Monsieur Christophe BECHU, Président, assisté de M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Roselyne BIENVENU, M. Marc GOUA, M. François GERNIGON, Mme Corinne BOUCHOUX, M. Yves GIDOIN, Mme Véronique MAILLET, M. Jean-Louis DEMOIS, M. Jean-Charles PRONO, M. Jean-Paul PAVILLON, M. Dominique BREJEON, Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT, M. Franck POQUIN, M. Benoît PILET, Vice-Présidents.

ETAIENT PRESENTS : M. Philippe ABELLARD, Mme Catherine AUBRY, M. Yves AUREGAN, Mme Jeanne ROBINSON-BEHRE, Mme Magali BERGUE, Mme Hélène BERNUGAT, M. Robert BIAGI, Mme Christine BLIN, M. Sébastien BODUSSEAU, M. Sébastien BOUSSION, M. Marc CAILLEAU (départ après la DEL-2021-52), Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Emmanuel CAPUS, M. Patrick CHARTIER, M. Denis CHIMIER, Mme Edith CHOUTEAU, Mme Maryse CHRETIEN, M. Benoît COCHET, M. Yves COLLIOT, Mme Hélène CRUYPENNING, Mme Anita DAUVILLON, Mme Célia DIDIER, Mme Sylviane DUARTE, M. Nicolas DUFETEL, M. Ahmed EL BAHRI (départ après la DEL-2021-46), Mme Karine ENGEL, Mme Mathilde FAVRE D'ANNE, Mme Caroline FEL, M. Vincent FEVRIER, M. Patrick GANNON, M. Jean-François GARCIA, M. Jérémie GIRAULT, M. Eric GODIN, M. Bruno GOUA, M. Francis GUILTEAU, M. Jean HALLIGON, M. Jean-Pierre HEBE, M. Maxence HENRY, M. Paul HEULIN, M. Arnaud HIE, M. Philippe HOULGARD, M. Grégoire JAUNEAULT, M. Benjamin KIRSCHNER, Mme Christelle LARDEUX-COIFFARD, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Stéphane LEFLOCH, Mme Marie-Isabelle LEMIERRE, M. Jacques-Olivier MARTIN, Mme Nacira MEGHERBI, Mme Constance NEBBULA, M. Patrice NUNEZ, M. Stéphane PABRITZ, Mme Marina PAILLOCHER, M. Jean-François RAIMBAULT, M. Florian RAPIN, Mme Chantal RENAUDINEAU, Mme Elsa RICHARD, M. Arash SAEIDI (départ après la DEL-2021-50), Mme Claire SCHWEITZER, Mme Alima TAHIRI, Mme Céline VERON, M. Philippe VEYER, M. Jean-Philippe VIGNER.

ETAIENT EXCUSES : M. Roch BRANCOUR, M. Damien COIFFARD, M. Charles DIERS, Mme Brigitte FAVRY, Mme Corinne GROSSET, Mme Lydie JACQUET, Mme Carine LE BRIS-VOINOT, Mme Isabelle RAIMBAULT, Mme Marie-France RENO, M. Philippe REVERDY, M. Bruno RICHOU, M. Richard YVON.

Les Vice-Présidents et les conseillers délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix, pouvoir écrit de voter en leur nom par application des dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. Roch BRANCOUR a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE,
M. Damien COIFFARD a donné pouvoir à M. Robert BIAGI,
M. Charles DIERS a donné pouvoir à Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON,
M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL (à partir de la DEL-2021-47),
Mme Corinne GROSSET a donné pouvoir à M. Yves COLLIOT,
Mme Lydie JACQUET a donné pouvoir à M. Sébastien BOUSSION,
Mme Carine LE BRIS-VOINOT a donné pouvoir à M. Eric GODIN,
Mme Isabelle RAIMBAULT a donné pouvoir à M. Dominique BREJEON,
Mme Marie-France RENO a donné pouvoir à M. Jean-Charles PRONO,
M. Philippe REVERDY a donné pouvoir à M. Sébastien BODUSSEAU,
M. Arash SAEIDI a donné pouvoir à Mme Elsa RICHARD (à partir de la DEL-2021-51),
M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Sophie LEBEAUPIN.

Mme Magali BERGUE, Conseillère communautaire, a été désignée comme secrétaire de séance par le Conseil de communauté. Le compte-rendu de la séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de communauté le 10 mars 2021.

EXPOSE

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) du 8 février dernier a permis de présenter les grands équilibres financiers de la collectivité pour les prochaines années à travers le plan pluriannuel d'investissement 2021-2023 et un examen des objectifs stratégiques dans le domaine des ressources humaines. Ces éléments ont été complétés par une présentation détaillée de la structure de la dette et de la stratégie de sécurisation de cette dernière engagée depuis 2014.

Ce projet de budget primitif décline pour l'exercice 2021 cette stratégie pluriannuelle. Il aboutit à des chiffres très proches des différents montants annoncés lors du DOB.

→ Les principaux axes du budget primitif 2021

Le rapport du débat d'orientation budgétaire présenté le mois dernier concluait à une solidité des fondamentaux financiers pour la période 2021-2023. Dans un contexte de crise inédite pour l'ensemble des collectivités qui dégrade quand même un peu nos indicateurs entre le BP 2020 et ce projet de budget 2021 :

- **Un budget de fonctionnement préservé avec :**
 - Une diminution des recettes de fonctionnement limitée à - 0,5 % avec depuis plusieurs années des taux de fiscalité stables. Cette tendance est la conséquence directe des effets de la pandémie (- 9 M€ de fiscalité économique et de recettes transports) atténuée grâce à la reprise d'une provision de 5 M€ constituée en 2020 pour amortir les effets de la crise,
 - Une hausse des charges de fonctionnement contenue à + 2,3 % avec des efforts ciblés sur des dépenses prioritaires (Ressources humaines et Territoire Intelligent notamment),
 - Une épargne brute d'un niveau très satisfaisant de 71 M€ qui nous servira à rembourser le capital de la dette, financer nos investissements et limiter ainsi le recours à l'emprunt.

- **Un budget d'investissement toujours ambitieux en lien avec les projets structurants du mandat :**
 - Un niveau d'investissement de 205 M€ proche de 2020 qui permet de structurer et de dynamiser notre territoire avec en particulier les nouvelles lignes de tramway, la rénovation urbaine, le projet Territoire Intelligent, la poursuite du développement économique,
 - Un recours à l'emprunt optimisé entre les deux BP compte tenu de la montée en puissance des travaux du tramway (97 M€ d'emprunts projetés en 2021 dont 60 M€ réservés en 2020)

→ La balance générale du budget 2021

• **Présentation détaillée du budget consolidé à périmètre constant**

Cette présentation du BP 2021 consolidée permet de faire apparaître les grandes évolutions entre le BP 2020 et le BP 2021 en k€ :

Fonctionnement

Recettes				
	BP 2020	BP 2021	Ecart 2020-2021	Evol %
Versement mobilité	57 000	56 550	-1 450	-2,5%
Fiscalité ménages	46 965	47 760	795	1,7%
Fiscalité des entreprises	50 830	50 346	-484	-1,0%
Produits Eau /Asst	51 665	54 006	2 341	4,5%
Dotations, subventions, participations	40 934	40 598	-336	-0,8%
TEOM / REOM	30 186	30 726	540	1,8%
Particip. du Budget principal aux budgets annexes	12 042	12 042	0	0,0%
Produits d'exploitation/produits divers	48 468	45 411	-3 057	-6,3%
Sous total	338 690	336 439	-1 651	-0,5%

Dépenses				
	BP 2020	BP 2021	Ecart 2020-2021	Evol %
Personnel	43 370	43 911	541	1,2%
DSP / contrats d'exploitation	60 414	60 326	-88	-0,1%
Dotations et attributions de compensation	30 614	30 469	-145	-0,5%
Restitution de fiscalité	6 244	6 249	5	0,1%
SDIS	14 050	14 150	100	0,7%
Subvention de fonctionnement	16 954	16 670	-284	-1,7%
Particip. du Budget principal aux budgets annexes	12 042	12 042	0	0,0%
Fonctionnement des services	43 215	48 502	5 287	12,2%
Sous total	246 903	252 519	5 616	2,3%
Epargne de gestion	91 187	83 920	-7 267	-8,0%
Intérêts	11 497	12 766	1 269	11,0%
Epargne brute	79 690	71 154	-8 536	-10,7%
Capex	25 536	29 130	3 594	14,1%
Epargne nette	54 154	42 024	-12 130	-22,4%

Investissement

Recettes				
	BP 2020	BP 2021	Ecart 2020-2021	Evol %
Epargne nette	54 154	42 024	-12 130	-22,4%
FCTVA et fonds divers	25 545	20 936	-4 607	-18,0%
Subventions et autres	17 095	23 499	6 404	37,5%
Avances ZAC	5 106	10 496	5 390	105,0%
Cessions	8 517	10 101	1 584	18,6%
Emprunts provisoires	31 859	37 850	5 991	18,8%
Sous-total	142 276	144 908	2 632	1,8%
Reports 2020 emprunts Transports	76 500	60 000	-16 500	-21,6%
Total	218 776	204 908	-13 868	-6,3%

Dépenses				
	BP 2020	BP 2021	Ecart 2020-2021	Evol %
Dépenses d'équipement	142 276	144 908	2 632	1,8%
dont budget principal	83 430	80 556	-2 874	-3,5%
dont budget annexe Eau	10 000	10 190	190	1,9%
dont budget annexe Assainissement	11 000	10 170	-830	-7,5%
dont budget annexe Déchets	9 626	7 220	-2 406	-25,1%
dont budget annexe Aéroport	270	130	-140	-51,9%
dont budget annexe Transports	27 722	33 625	5 903	21,3%
dont budget annexe Réseaux de chaleur	198	3 017	2 819	1423,7%
Sous-total	142 276	144 908	2 632	1,8%
Reports 2020 travaux tramway - Transports	76 500	60 000	-16 500	-21,6%
Total	218 776	204 908	-13 868	-6,3%

Pour mémoire, un retraitement a été opéré pour une meilleure compréhension :

- 60 M€ de dépenses d'investissement et de recettes d'emprunts ont été positionnés sur le budget annexe transport en DM2 de l'exercice 2020 afin de réserver les conditions de financement exceptionnels de septembre 2020. Ces 60 M€ vont faire l'objet de reports sur l'exercice 2021. Ils ne figurent donc ni dans les chiffres du BP 2020, ni dans ceux de la maquette du BP 2021. Pour autant et pour une information des perspectives du CA 2021, ces crédits sont ajoutés dans les différents tableaux de ce rapport.

Vous trouverez, ci-après, la balance générale qui détaille ces principaux indicateurs par budget :

Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

	Budget Principal	Budget Eau	Budget Assainissement	Budget Déchets	Budget Aéroport	Budget Transports	Budget Réseaux de chaleur	Total BP 2021	Total BP 2020	Ecart an €	Ecart en %
Recettes	157 614	29 212	26 408	35 606	902	85 234	1 463	336 439	338 690	-1 651	-0,5%
Dépenses	125 008	18 765	14 893	27 730	772	64 688	471	252 519	246 903	5 616	2,3%
Epargne de gestion	32 606	10 447	11 515	7 876	130	20 546	992	83 920	91 187	-7 267	-8,0%
Annulé (C + I)	16 137	2 399	2 662	1 222	0	18 764	712	41 896	37 033	4 863	13,1%
Epargne nette	16 469	8 048	8 853	6 654	130	1 590	280	42 024	54 154	-12 130	-22,4%

Investissement

Dépenses Equipement	80 556	10 190	10 170	7 220	130	93 625	3 017	204 908	218 776	-13 868	-6,3%
TOTAL DEPENSES	80 556	10 190	10 170	7 220	130	93 625	3 017	204 908	218 776	-13 868	-6,3%
Recettes d'investissement	39 472	2 142	1 317	566	0	18 800	2 737	65 034	56 263	8 771	15,6%
Emprunts	24 615	0	0	0	0	73 235	0	97 850	108 359	-10 509	-9,7%
Autofinancement	16 469	8 048	8 853	6 654	130	1 590	280	42 024	54 154	-12 130	-22,4%
TOTAL RECETTES	80 556	10 190	10 170	7 220	130	93 625	3 017	204 908	218 776	-13 868	-6,3%

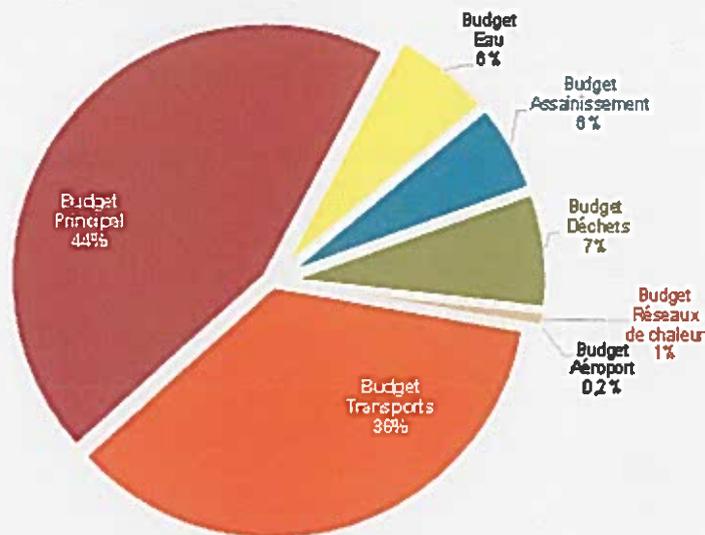
NB : Balance générale hors budget annexe lotissements économiques

On notera qu'exceptés le budget principal et le budget transport (avec les travaux des lignes B et C du tramway), tous les budgets annexes autofinancent leurs investissements sans recours à l'emprunt.

Par ailleurs, les deux montants d'emprunt qui figurent sur ce tableau sont provisoires dans la mesure où il n'est pas tenu compte du résultat budgétaire 2020 qui devrait être supérieur à celui de 2019 (autour de 30 M€). En fonction des niveaux définitifs atteints, le recours à l'emprunt présenté sera diminué lors du Budget Supplémentaire.

- **Répartition des volumes financiers par budget**

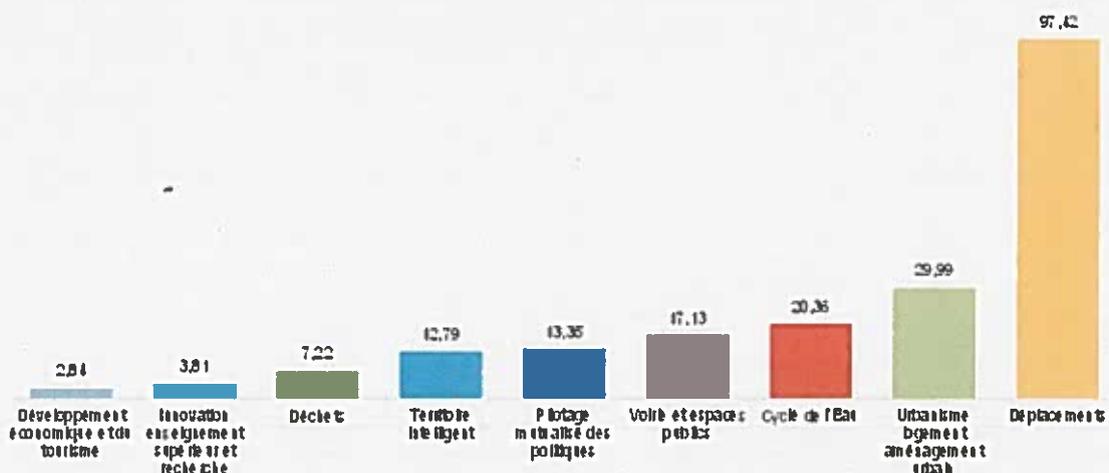
Présenté sous une autre forme, le graphique ci-dessous permet de mesurer le poids de chaque budget dans la présentation consolidée avec notamment le budget principal et le budget transports qui représentent à eux seuls 80 % en 2021 du total des dépenses (fonctionnement, dette, investissement) :



→ **Investissement global par politique sectorielle (hors dette)**

L'investissement global de la collectivité pour 2021 est affiché à près de 205 M€ avec la gestion déléguée de la voirie (16,7 M€ sous forme d'avances aux communes). Ce montant se répartit comme suit :

Investissement par politique sectorielle en millions d'€



En volume financier, les politiques publiques qui portent les principales dépenses d'investissement sont :

- **Les déplacements** avec 97,4 M€ d'investissement dont 90 M€ pour la seconde ligne de Tramway (30 M€ inscrits au BP 2021 et 60 M€ étant reportés de 2020 sur 2021),
- **La politique urbanisme, logement et aménagement urbain** pour 29,9 M€ avec les versements aux différentes Zones d'Aménagement Concertées pour 11,9 M€, la **rénovation urbaine** pour 4,7 M€, **l'habitat** pour 5,6 M€,
- **La politique cycle de l'eau**, portée par les budgets annexes Eau et Assainissement, avec 20,3 M€, qui se décomposent en 10,2 M€ pour la partie eau et 10,1 M€ pour la partie assainissement,
- **La politique voirie et espaces publics** avec 17,1 M€ dont 16,4 M€ sous forme d'avances aux communes,
- **Le projet Territoire Intelligent** pour 12,8 M€,
- **Le développement économique et le tourisme** pour 3 M€ avec l'immobilier d'entreprise pour 1,1 M€ et le tourisme pour 1,1 M€,
- **Le pilotage mutualisé des politiques** comprend entre autres 6,8 M€ pour les constructions scolaires, 2,1 M€ de crédits pour les moyens informatiques de la collectivité et 2,5 M€ de crédits pour des reversements divers vers les communes concernées (amendes de police et taxe d'aménagement).

La suite du rapport s'attachera à présenter de manière synthétique le budget principal puis les budgets annexes en reprenant à chaque fois :

- Un tableau chiffré présentant l'équilibre réel,
- Un commentaire autour des principales recettes et dépenses de fonctionnement,
- Les conséquences de ces éléments sur les niveaux d'épargne et d'emprunt,
- Les principaux projets d'investissement associés à l'exercice 2021.

→ BUDGET PRINCIPAL

Comme évoqué en introduction, les fondamentaux du budget principal restent solides en valeur même si, comme pour la majorité des collectivités, ils se dégradent en tendance par rapport au BP 2020. Ces éléments peuvent se résumer de la manière suivante :

- Des recettes de fonctionnement stables à +0,1 % (soit +0,2 M€) sans augmentation d'impôts,
- Des dépenses de fonctionnement qui augmentent de +4,8 % (soit +5,6 M€) notamment du fait des moyens mis en œuvre pour le lancement du projet Territoire Intelligent et le renforcement de la sécurisation de nos réseaux informatiques,
- Une épargne brute proche des 30 M€,
- Des investissements de 80,5 M€ financés par un maximum de 25 M€ d'emprunts.

FONCTIONNEMENT					
RECETTES	BP 2020	BP 2021	Montant 2020 / 2021	% 2020 / 2021	
Impôts et taxes	104 730	105 121	391	0,4%	
Fiscalité Ménages	45 965	47 760	795	1,7%	
TH	38 900	39 514	614	1,6%	
TFPB	7 453	7 649	194	2,6%	
TFPNS	610	597	13	-2,2%	
Fiscalité Entreprises	50 830	50 347	-483	-0,9%	
CFE	25 000	24 500	-500	-2,0%	
CVAE	20 750	16 500	-4 250	-20,5%	
Autres (FER + TASCOM)	5 080	4 347	- 733	-14,4%	
Reprises sur provisions		5 000	5 000		
FPIC	2 685	2 800	115	4,3%	
Taxe de séjour	730	630	-100	-13,7%	
Autres taxes	3 520	3 585	65	1,8%	
Dotations subventions et Participations	38 870	38 421	-449	-1,2%	
Dont DGF	33 130	32 700	-430	-1,3%	
Dont Compensation CET / TH	2 963	3 032	69	2,3%	
Produits des services	10 378	10 950	572	5,5%	
Dont Territoire Intelligent	150	707	557	371,3%	
Produits financiers	392	200	-192	-49,0%	
Produits exceptionnels	400	345	-55	-13,8%	
Autres recettes	2 677	2 577	-100	-3,7%	
Total	157 447	157 614	167	0,1%	

DEPENSES	BP 2020	BP 2021	Montant 2020 / 2021	% 2020 / 2021	
Personnel	24 735	25 248	513	2,1%	
Ressources Humaines	15 111	15 442	331	2,2%	
Actualisation Frais de personnel voies	9 624	9 806	182	1,9%	
Autres charges de gestion courante	42 674	42 807	133	0,3%	
Dont SDIS	14 050	14 150	100	0,7%	
Dont autres subventions	14 373	14 291	-82	-0,6%	
Dont part. budget Transports et Aéroport	12 042	12 042	-	0,0%	
Atténuations de produits	30 614	30 469	-145	-0,5%	
Dont FNGIR	5 649	5 649	-	0,0%	
Dont Attribution de Compensation	13 165	13 172	7	0,1%	
Dont Dotation de solidarité	11 050	10 979	-71	-0,6%	
Dont taxe de séjour	730	650	-80	-11,0%	
Autres dépenses de fonctionnement	21 200	26 502	5 302	25,0%	
Dont Territoire Intelligent	3 381	7 063	3 682	108,9%	
Dont Gestion déléguée Voies	12 900	14 614	1 714	13,3%	
Dont Produits Covid	73	388	315	431,5%	
Charges exceptionnelles	113	182	69	61,1%	
Total	119 336	125 008	5 672	4,8%	
Epargne de gestion	38 111	32 606	-5 505	-14,4%	
Intérêts (hors ICNE)	3 207	3 070	-137	-4,3%	
Epargne Brute	34 904	29 536	-5 368	-15,4%	
Capital	11 244	13 067	1 823	16,3%	
Epargne Nette	23 660	16 469	-7 191	-30,4%	

INVESTISSEMENT					
RECETTES	BP 2020	BP 2021	Montant 2020 / 2021	% 2020 / 2021	
Epargne Nette	23 660	16 469	-7 191	-30,4%	
Dotations, fonds divers et autre	6 650	6 650	-	0,0%	
Dont FCTVA	3 900	3 900	-	0,0%	
Dont Taxe d'aménagement	2 750	2 750	-	0,0%	
Subventions et autres	9 446	12 225	2 779	29,4%	
Dont Fonds de concours Voies	2 595	2 830	255	9,8%	
Dont Constructions scolaires	30	2 240	2 210	7366,7%	
Dont Refectoire DSIN	1 250	1 800	550	44,0%	
Dont Amendes de police	1 000	1 000	-	0,0%	
Avances - ZAC et autres	5 106	10 496	5 390	105,6%	
Cessions	8 490	10 101	1 611	19,0%	
Emprunt	27 998	24 615	-3 383	-12,1%	
Reprise anticipée des résultats (Sodar)	2 100	-	-2 100	-100,0%	
Total	83 450	80 556	-2 894	-3,5%	

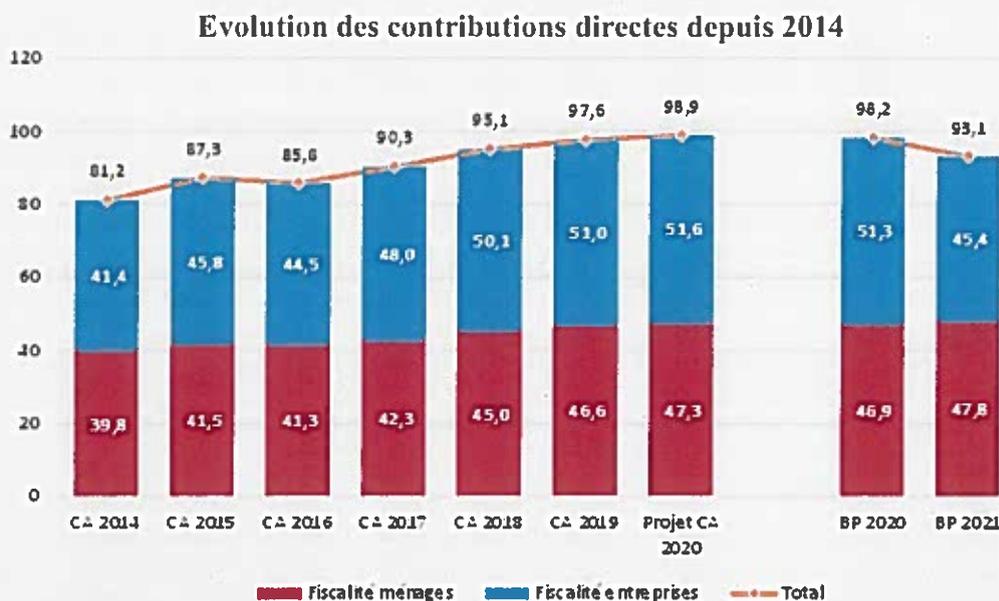
DEPENSES	BP 2020	BP 2021	Montant 2020 / 2021	% 2020 / 2021	
Dépenses et subventions d'Equipement	67 177	64 635	-2 542	-3,8%	
Parts sociales	600	550	-50	-8,3%	
Avances - ZAC et autres	15 673	15 371	-302	-1,9%	
Total	83 450	80 556	-2 894	-3,5%	

• Les recettes de fonctionnement

La stabilité des recettes de fonctionnement de +0,2 M€ (de 157,4 M€ à 157,6 M€) résulte d'une baisse projetée de la fiscalité économique en 2021 compensée par une reprise de provision de 5 M€ constituée mi 2020 afin d'atténuer les effets de la crise sur cet exercice 2021. Sans ce mécanisme, la fiscalité des entreprises aurait été en baisse de près de 12 %. Pour être complet, il est proposé d'apporter les éléments d'information sur chaque chapitre budgétaire composant cette rubrique :

- **Les contributions directes : la fiscalité ménages et entreprises**

Le produit fiscal représente 60 % des recettes du budget principal pour 2021. Globalement, les **contributions directes passent de 97,8 M€ prévus au BP 2020 à 93,1 M€ en 2021** du fait de la crise sanitaire. Le compte administratif provisoire fait apparaître un niveau global de réalisation 2020 de 98,9 M€.



Ce graphique amène les commentaires suivants :

- La prévision 2020 de fiscalité "ménages" est de 47,8 M€. La taxe d'habitation (transformée en grande partie en fraction de TVA) représente l'essentiel de ce produit prévisionnel avec un niveau attendu de 39,5 M€ et la taxe sur le foncier bâti de 8,2 M€.

Ce bloc fiscal progresse de BP à BP de + 1,7% et de + 1,06% de CA 2020 à BP 2021. Conformément à nos engagements, il n'y aura aucune augmentation des taux sur le mandat.

- La prévision 2021 de la fiscalité "entreprises" est de 45,4 M€. Elle se répartit entre la Cotisation Foncière des Entreprises estimée à 24,5 M€ et une prévision de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, basée sur la dernière notification fournie par la Ministère des Finances, à 16,5 M€ pour 2021 (soit - 20,5 % de BP à BP).

Le reste de la prévision est liée à la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM de 3,1 M€) et aux impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER de 1,2 M€) qui ont été projetées au BP 2021 sur la base des réalisations 2020.

	En €	BP 2020	BP 2021	Ecart 2020/2021	%
Taxe d'habitation		38 900 000	39 514 000	614 000	1,6%
Taxe Foncier Bâti et Non Bâti		8 065 000	8 246 000	181 000	2,2%
Sous total fiscalité ménages		46 965 000	47 760 000	795 000	1,7%
Cotisation Foncière des Entreprises		25 443 832	24 500 000	-943 832	-3,7%
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises		20 730 752	16 500 000	-4 230 752	-20,5%
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux		1 180 000	1 200 000	20 000	1,7%
Taxe sur les surfaces commerciales		3 900 000	3 147 286	-752 714	-19,3%
Sous total fiscalité entreprises		51 274 584	45 347 286	-5 927 298	-11,6%
TOTAL		98 239 584	93 107 286	-5 132 298	-5,2%

Cette baisse probable de la fiscalité économique avait été anticipée et une provision de 5 M€ avait été constituée en 2020. Il est proposé de reprendre cette recette exceptionnelle afin d'atténuer les effets de la crise sur cet exercice 2021.

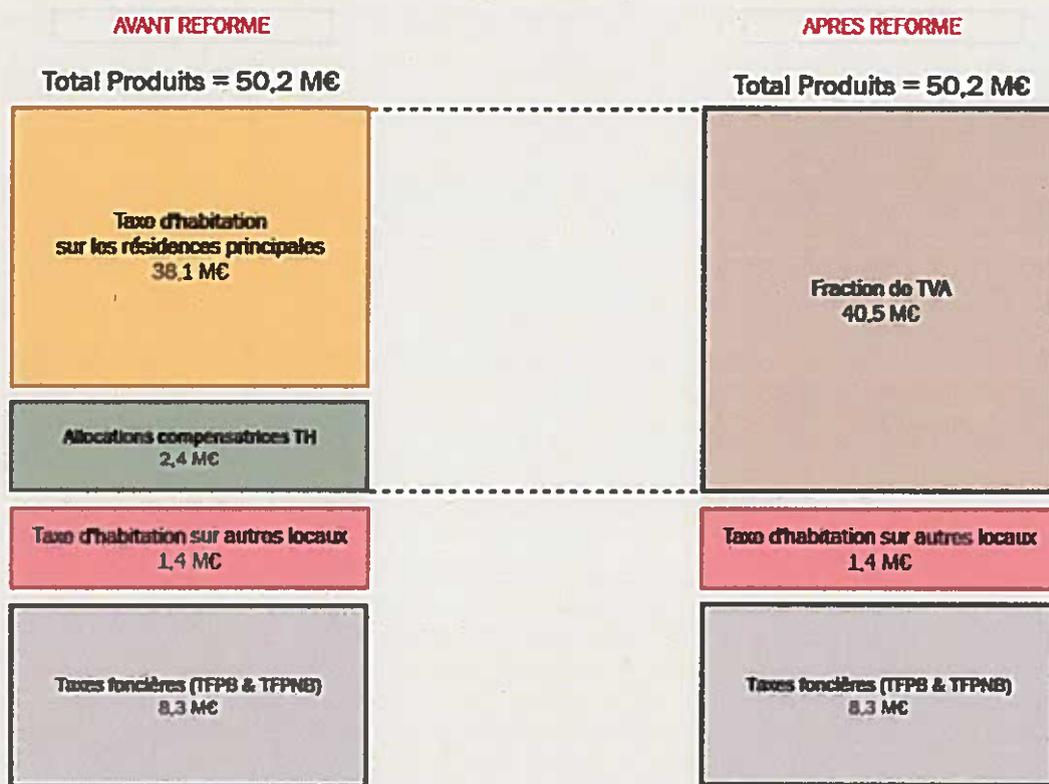
La réforme de la taxe d'habitation :

La loi de finances pour 2018 puis la loi de finances pour 2020 ont prévu la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) pour l'ensemble des foyers fiscaux d'ici à 2023. Cette suppression est effective dès 2020 pour 80 % des contribuables, sous condition de revenus.

A compter de 2021, la THRP des 20 % de contribuables restants est désormais un impôt national. Pour compenser cette perte de ressources fiscales Angers Loire Métropole se voit transférer en 2021 à due concurrence du produit de taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) une fraction de TVA nationale.

Par simplicité, la présentation du rapport est faite à périmètre constant et ne traduit pas dans les tableaux et graphiques le remplacement du produit de taxe d'habitation par une fraction de TVA pour ALM. Pour autant, cette évolution entraîne les conséquences suivantes dans la maquette budgétaire :

Compensation du produit de THRP pour ALM - BP 2021



Plus précisément, les allocations compensatrices de taxe d'habitation sont intégrées dans le montant de la fraction de TVA. Le nouveau montant de fiscalité ménage passe donc à 50,2 M€ (47,8 M€ + 2,4 M€) dans la nouvelle maquette.

- **Les dotations, subventions et participations**

Ce poste budgétaire qui représente 38,4 M€ soit 25 % des recettes de fonctionnement de la collectivité est en légère baisse (- 1,1%). Il se compose de la manière suivante :

	En €	BP 2020	BP 2021	Ecart BP 2019 - BP 2020	% d'évolution
DGF		33 130 000	32 700 000	-430 000	-1,3%
FCTVA fonctionnement		450 000	450 000	0	0,0%
Participations et subventions		2 250 982	2 171 272	-79 710	-3,5%
Allocations compensatrices		3 031 300	3 100 029	68 729	2,3%
<i>dont compensation TH</i>		2 395 263	2 395 263	0	0,0%
TOTAL		38 862 282	38 421 301	-440 981	-1,1%

On constate une baisse (- 3,5 %) des niveaux des participations (financement européen, etc...) et une hausse des allocations compensatrices de + 2,3 % (2,4 M€ sur les 3,1 M€ sont des compensations au titre des exonérations de taxe d'habitation). Pour ce qui est de la DGF, qui représente 85 % du total, les éléments suivants peuvent être apportés.

- **La Dotation Globale de Fonctionnement**

La DGF, principale dotation des collectivités locales, a été ponctionnée entre 2013 et 2017 du montant de la Contribution au Redressement des Finances Publiques. Même si la loi de Finances pour 2021 ne prévoit pas une nouvelle augmentation de cette contribution, le prélèvement cumulé de 21 M€ entre 2014 et 2017 va continuer de peser sur notre DGF.

Par ailleurs et compte tenu du Projet de Loi de Finances pour 2021, notre projet de BP 2021 reprend de manière prudente le montant de la dotation notifiée en 2020 ajustée à la baisse du fait de la traditionnelle diminution au niveau national de la dotation de compensation.

Composition et évolution de la DGF depuis 2014

Evolution de la DGF depuis 2014



- **Les autres produits (produits des services, produits financiers, ...)**

Ces autres produits sont en hausse de + 1,6 % sous l'effet des mécanismes comptables de refacturation entre la Ville d'Angers et ALM autour du projet Territoire Intelligent.

- **Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de +4,8 %. Cette variation recouvre des situations différentes selon les principaux postes de dépenses :

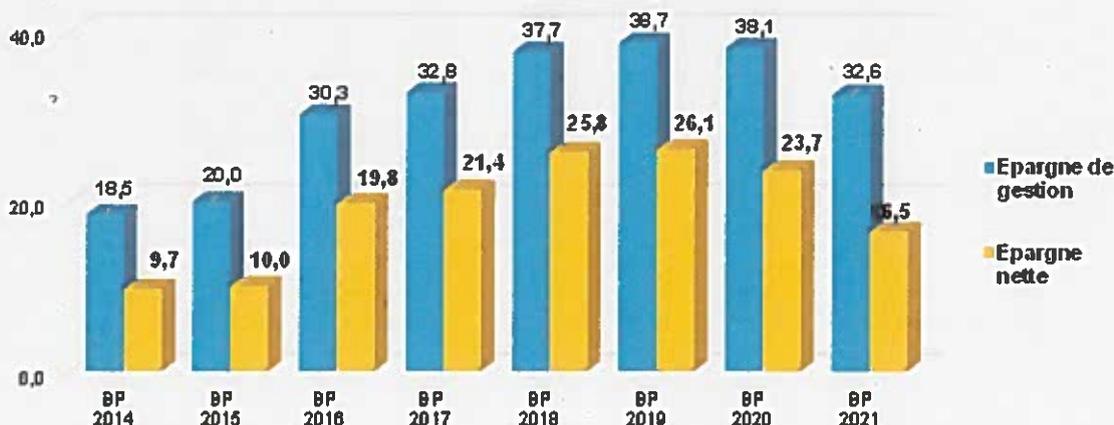
- les dépenses de personnel sont en hausse de +2,1 % soit +0,5 M€. Cette évolution est liée principalement au renforcement structurel de la Direction du Système d'Information et du Numérique (DSIN) initié en 2020 autour de la sécurité informatique, ainsi qu'aux moyens nécessaires au pilotage et au déploiement du projet Territoire Intelligent.
- les autres charges de gestion courante :
 - la participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours se situe à 14,2 M€ (soit +0,1 M€ par rapport au BP 2020),
 - les subventions de fonctionnement se maintiennent à 14,3 M€,
 - les participations aux budgets annexes et SPIC se maintiennent à 12 M€.
- les crédits de fonctionnement des services augmentent de +5,3 M€. Ils comprennent l'ensemble des charges courantes (fluides, maintenance, assurances, taxes foncières...) de la collectivité. Ce poste est en hausse du fait des dispositions sanitaires (achats de masques et autres), des régularisations exceptionnelles des conventions de gestion déléguée voirie (+1,7 M€) et de la mise en place du projet de Territoire Intelligent.
- **Atténuation de produits :**
Ce poste comprend à la fois la dotation de solidarité communautaire et l'attribution de compensation. La première est de 11 M€ soit un niveau identique au projet de CA 2020 et l'enveloppe de la seconde est également quasi identique à 2020 avec 13,1 M€.

- **Epargne de gestion et épargne nette**

Conséquence d'une stabilité des recettes de fonctionnement (baisse de fiscalité économique compensée par une reprise de provisions) et d'une hausse des dépenses (+4,8 %), l'épargne de gestion est en diminution d'environ 15 %.

Après soustraction de l'annuité de la dette de 16 M€, l'épargne nette du budget principal s'établit à 16,5 M€. Ce montant permettra de financer une partie des investissements de l'année. Le graphique suivant illustre ces montants prévisionnels :

Evolution de l'autofinancement du budget principal
(Chiffres BP)



- **Les dépenses d'investissement du budget principal**

Les dépenses d'investissement 2021 sont de **80,5 M€**, ce montant est quasi stable par rapport au BP 2020. Voici les principales opérations d'investissement de ce BP 2021 :

Libellé opération	Projet BP 2021
Voirie et Eaux Pluviales	15 400 000
Territoire Intelligent	12 791 120
ZAC d'intérêt Communautaire	11 973 010
Constructions scolaires	6 888 500
Renouvellement urbain - Belle-Belle / Monplaisir / Réhabilitation Parc Social	4 701 600
Contrat de Plan Etat Région 2015 - 2020 (RL/ Centre d'Angers, ENSAM INRA)	3 814 400
Réserves foncières	3 259 753
Fiscalité, dotations et taxes	2 550 000
Logements Locatifs Sociaux neufs et réhabilitation	2 500 000
Aide à la pierre de l'est	2 500 000
Moyens informatiques	2 085 000
Plan Vélo	1 500 000
Parc d'activités communautaires	1 150 000
Total principales opérations	72 093 393
TOTAL BP 2021 Budget Principal	80 556 884
% des opérations présentées (hors dette)	89 %

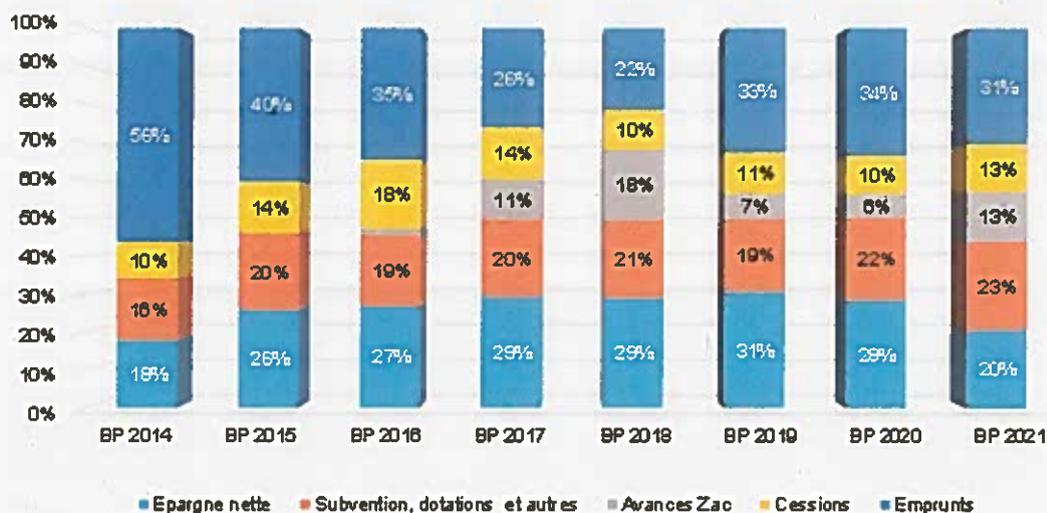
- **Les recettes d'investissement et l'emprunt d'équilibre du budget principal**

Le tableau suivant reprend les principales recettes d'investissement pour ce BP 2021 :

En M€	BP 2020	BP 2021	Ecart BP 2020 /BP 2021	%
Épargne nette	23,7	16,5	-7,2	-30,4%
Dotations, fonds divers et autres	8,8	6,7	-2,1	-24,0%
Subventions et autres	9,4	12,2	2,8	29,4%
Avances - ZAC	5,1	10,5	5,4	105,6%
Cessions	8,5	10,1	1,6	19,0%
Emprunts	28,0	24,6	-3,4	-12,1%
Total	83,5	80,6	-2,9	-3,5%

Vous trouverez ci-dessous l'évolution de la structure prévisionnelle du financement de nos investissements entre le BP 2014 et le BP 2021. Il convient de signaler un financement de nos investissements à **70% par des ressources propres** pour ce projet de BP 2021.

Mode de financement des investissements



→ BUDGET EAU

RECETTES				DEPENSES					
	BP 2020	BP 2021	Ecart 2020/2021	%		BP 2020	BP 2021	Ecart 2020/2021	%
Prod Exploitation	22 505	23 505	1 000	4,4%	Personnel	5 993	6 032	39	0,7%
Dont vente d'eau aux abonnés	18 300	19 300	1 000	5,5%	Fonct. du service	8 388	8 495	107	1,3%
Dont location compteurs	4 000	4 000	0	0,0%	Dont distribution d'eau	1 425	1 368	-57	-4,0%
Autres	1 616	1 469	-147	-9,1%	Dont production d'eau	4 146	4 255	109	2,6%
Redevance pollution	4 238	4 238	0	0,0%	Revers. Redevance Pollution	4 238	4 238	0	0,0%
Sous total	28 359	29 212	853	3,0%	Sous total	18 619	18 765	146	0,8%
					Epargne de gestion	9 740	10 447	707	7,3%
					Intérêts (hors ICNE)	950	889	-61	-6,4%
					Epargne brute	8 790	9 558	768	8,7%
					Capital	1 444	1 510	66	4,6%
					Epargne nette	7 346	8 048	702	9,6%

FINANCEMENT				DEPENSES					
	BP 2020	BP 2021	Ecart 2020/2021	%		BP 2020	BP 2021	Ecart 2020/2021	%
Epargne nette	7 346	8 048	702	9,6%	Dépenses d'équipement	10 000	10 190	190	1,9%
Subventions	444	420	-24	-5,4%	dont restructuration Bât rue Chèvre	650	200	-450	-69,2%
Recettes d'équilibre	2 180	1 652	-488	-22,4%	dont travaux entretien et renouvellement du réseau	6 381	5 738	-643	-10,1%
Autres	30	30	0	0,0%	dont travaux production et stockage	1 600	2 000	400	25,0%
					dont logiciel de supervision CRC et architecture de cybersécurité	163	750	587	360,1%
					dont Territoire Intelligent	348	348	0	0,0%
Total	10 000	10 190	190	1,9%	Total	10 000	10 190	190	1,9%

• Exploitation

Concernant les recettes de fonctionnement, les prévisions des produits d'exploitation (notamment la vente d'eau) se situent à 23,5 M€ et sont en hausse de +1 M€ de BP à BP. Cette hausse ne correspond pas à des ventes d'eau supplémentaires mais simplement à la volonté d'apporter d'ajuster les prévisions du BP 2021 aux réalisations du projet de CA 2020.

en k€	CA 2019	BP 2020	Projet CA 2020	BP 2021	Evolution de BP à BP	
					en k€	en %
Produits exploitation	22 682	22 505	23 505	23 505	1 000	4,4%

Concernant les dépenses de fonctionnement, l'ensemble des charges (d'un peu plus de 18,7 M€) évoluent de +0,8 %. Cette évolution est principalement liée à l'évolution des tarifs du processus de potabilisation.

- **Epargnes et annuités de dette**

La maîtrise des charges de fonctionnement conjuguée à l'évolution dynamique des recettes permet de dégager une épargne nette de plus de 8 M€ (+ 9.6% / au BP 2020). Cette épargne est entièrement dirigée vers les besoins d'investissement 2021 sans aucun recours à l'emprunt.

Les annuités de la dette restent stables et la collectivité poursuit la baisse de l'encours de la dette sur le budget Eau : 1,5 M€ de remboursement de capital prévu pour un encours de dette de 16,1 M€ au 01/01/2021.

- **Investissement**

Après un haut niveau d'investissement en 2019 et 2020, l'exercice 2021 poursuit ces efforts avec une enveloppe quasi inchangée à hauteur de 10,2 M€.

Il s'agira essentiellement de maintenir le rythme du renouvellement et le niveau d'entretien des canalisations (5,7 M€) et de mettre en œuvre le programme ambitieux d'entretien des équipements de production et de stockage (dont 1,5 M€ de renouvellement des membranes d'ultrafiltration).

→ **BUDGET ASSAINISSEMENT**

Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

RECETTES				
	BP 2020	BP 2021	Ecart 2020/2021	%
Prod. Exploitation	19 392	20 787	1 395	7.2%
dont Redevance assainis. collectif	18 150	19 500	1 350	7.4%
dont branches ent.	750	750	0	0.0%
Station Baumette	1 250	1 196	-54	-4.3%
dont fees bourses ent. chargées d'exploitation biogaz	1 070	960	-110	-10.3%
Participation PRE/PFAC	1 800	1 800	0	0.0%
Redevance Mod réseaux	2 480	2 480	0	0.0%
Autres	185	145	-40	-21.6%
Sous total	25 107	26 408	1 301	6.2%

DEPENSES				
	BP 2020	BP 2021	Ecart 2020/2021	%
Personnel	3 825	3 872	47	1.2%
Station Baumette	4 539	4 597	58	1.3%
dont gestion des boues	461	508	47	10.2%
dont res. unification exploitant	4 040	3 970	-70	-1.7%
Fonct. du service	3 927	3 944	17	0.4%
dont énergie pour réseaux et stations	550	608	58	10.5%
dont charges d'exploitation du GMA	273	288	15	5.5%
dont gestion des boues STEP Bausette	461	380	-81	-17.6%
dont amputation des dossiers PFAC	250	150	-100	-40.0%
Redevance Mod réseaux	2 480	2 480	0	0.0%
Sous total	14 771	14 893	122	0.8%
Epargne de gestion	10 336	11 515	1 179	11.4%
Intérêts (hors ICNE)	520	1 642	1 122	215.0%
Epargne brute	9 816	9 873	57	0.6%
Capital	1 018	1 020	2	0.2%
Epargne nette	8 798	8 853	55	0.6%

Investissement

FINANCEMENT				
	BP 2020	BP 2021	Ecart 2020/2021	%
Epargne nette	8 798	8 853	55	0.6%
Subventions	617	400	-217	-35.2%
Recette d'équilibre / emprunt	1 475	827	-648	-43.9%
Autres	110	90	-20	-18.2%
Total	11 000	10 170	-830	-7.5%

DEPENSES				
	BP 2020	BP 2021	Ecart 2020/2021	%
Dépenses d'équipement	11 000	10 170	-830	-7.5%
dont stations de dépollution périphériques	1 056	1 030	-26	-2.5%
dont travaux entretien et renouvel. du réseau	7 621	7 139	-482	-6.3%
dont travaux STEP Bausette	850	315	-535	-62.9%
dont logiciel de supervision, GRC et architecture de cybersécurité	163	750	587	360.1%
dont Territoire intelligent	189	189	0	0.0%
Total	11 000	10 170	-830	-7.5%

- **Exploitation**

Concernant les recettes de fonctionnement, les prévisions des produits d'exploitation (notamment la redevance d'assainissement) se situent à 20,8 M€ et sont en hausse de + 1,3 M€ de BP à BP. Comme pour le budget eau, cette hausse ne correspond pas à des produits supplémentaires mais simplement à l'ajustement entre les prévisions du BP 2021 et le projet de CA 2020.

en k €	Evolution de BP à BP				Evolution de BP à BP	
	CA 2019	BP 2020	Projet CA 2020	BP 2021	en k€	en %
Redevance Assainissement collectif	18 981	18 150	19 500	19 500	1 350	7,4%

Concernant les dépenses de fonctionnement, l'ensemble des charges (d'un peu plus de 14,9 M€) évoluent de +0,8%. Cette évolution est principalement liée à la légère hausse de la masse salariale et à l'augmentation du coût de l'énergie et du volume des boues traitées.

- **Epargnes et annuités de dette**

Dans ce contexte, l'épargne de gestion progresse nettement (+1,2 M€). Pour autant et afin de faire face aux risques des prêts structurés présents sur ce budget, une hausse de 1,1 M€ des frais financiers est anticipée de manière prudente (cf rapport sur la dette annexé au Débat d'Orientation Budgétaire). Compte tenu de ces éléments, le niveau d'épargne nette est quasi stable autour de 8,8 M€ et permet de financer sans emprunts l'important programme d'investissement de 2021.

- **Investissement**

Après 11 M€ en 2020 (dont 0,9 M€ de travaux exceptionnels sur le site de la Baumette), le programme d'investissement 2021 reste ambitieux avec une enveloppe de 10,2 M€. Les efforts restent concentrés sur le renouvellement des stations de dépollution des communes périphériques (1 M€) et le renouvellement des réseaux avec une enveloppe à hauteur de 7,2 M€. A noter qu'il est également prévu 2 M€ de crédits (ventilés sur ce budget et sur celui de l'eau) pour poursuivre la modernisation du système d'information dédié à cette activité (cybersécurisation et renouvellement du logiciel de gestion de la clientèle notamment).

→ **BUDGET DECHETS**

Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

RECETTES				
	BP 2020	BP 2021	Evol. €	%
Prod. Exploitation	5 591	4 880	-711	-12,7%
<i>dont recettes collecte sélective</i>	4 042	3 561	-481	-11,9%
<i>dont recettes déchèteries</i>	1 052	957	-115	-10,6%
T.E.O.M	29 180	29 700	520	1,8%
R.E.O.M Loire Authion	1 006	1 026	20	2,0%
Sous total	35 777	35 606	-171	-0,5%

DEPENSES				
	BP 2020	BP 2021	Evol. €	%
Personnel	8 085	8 022	-63	-0,8%
Contrat exploitation	13 589	13 791	202	1,5%
<i>dont prestations collecte sélective</i>	2 936	3 006	70	2,4%
<i>dont prestations déchèteries</i>	2 089	2 290	201	9,6%
Territoire Intelligent	0	54	54	
Fonctionnement du service	5 002	4 837	-165	-3,3%
Reversement R.E.O.M Loire Authion	1 006	1 026	20	2,0%
Sous total	27 682	27 730	48	0,2%
Epargne de gestion	8 095	7 876	-219	-2,7%
Intérêts (hors ICNE)	590	479	-111	-18,8%
Epargne brute	7 505	7 397	-108	-1,4%
capital	902	743	-159	-17,6%
Epargne nette	6 603	6 654	51	0,8%

Investissement

FINANCEMENT				
	BP 2020	BP 2021	Evol. €	%
Epargne nette	6 603	6 654	51	0,8%
Subventions / cessions	333	36	-297	-89,2%
FCTVA (dont Biopole)	2 700	250	-2 450	-90,7%
Recette d'équilibre / Emprunt	0	280	280	
Total	9 636	7 220	-2 416	-25,1%

DEPENSES				
	BP 2020	BP 2021	Evol. €	%
Dépenses d'équipement	6 222	7 220	999	16,0%
<i>dont travaux déchèteries</i>	1 500	300	-1 000	-66,7%
<i>dont acquisitions de conteneurs</i>	1 000	1 170	170	17,0%
<i>dont acquisitions de véhicules</i>	1 250	1 156	-94	-7,5%
<i>dont base de la Baumette</i>	850	800	-50	-5,9%
<i>dont Territoire Intelligent</i>	0	1 000	1 000	
TVA Biopole	2 408	0	-2 408	-100,0%
Désendettement	1 005	0	-1 005	-100,0%
Total	9 636	7 220	-2 416	-25,1%

- **Exploitation**

Concernant les recettes de fonctionnement, le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est ajusté à 29,7 M€. Ce montant intègre les hypothèses d'évolution des taux de TEOM de la manière suivante :

- Une baisse exceptionnelle du taux de TEOM de 10 % sur la nouvelle zone 3 de l'agglomération (zonage revu au 01/01/2021 avec fusion des zones 3 et 4),
- Pour les autres zones et pour la 2ème année consécutive, une baisse de taux équivalente à la progression du taux de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives.

A noter un niveau de REOM de 1 M€ dans le cadre de l'intégration de Loire Authion en 2018.

Concernant les dépenses de fonctionnement, la quasi stabilité de + 0,2% est le fruit d'une gestion maîtrisée des frais de fonctionnement des services conjuguée à une actualisation des contrats d'exploitation en légère hausse (+1,5% associés aux index énergie et carburants des contrats concernés).

- **Epargnes et annuités de dette**

L'épargne nette de 6,6 M€ permet à ce budget annexe d'autofinancer ses investissements courants. Pour ce qui concerne la partie dette, une action de désendettement particulièrement significative a été engagée sur le budget annexe déchets (- 28,4 M€ depuis 2014 soit - 64%). On est ainsi passé de 44,4 M€ à 16 M€ d'encours de dette. Ce désendettement a été rendu possible grâce à l'arrêt de Biopole et aux actions d'optimisation engagées sur ces dernières années.

- **Investissement**

Les dépenses d'investissement de 7,2 M€ intègrent notamment le renouvellement de bennes pour 1,2 M€, l'acquisition de conteneurs pour 1,1 M€, les travaux de réaménagement du site de la Baumette (0,8 M€) et les travaux sur les déchetteries pour 0,5 M€.

→ BUDGET TRANSPORTS

Fonctionnement

RECETTES				
	BP 2020	BP 2021	Evol. €	%
Versement mobilité	57 000	55 550	-1 450	-2,5%
DGD Transp. Scolaires	2 064	2 177	113	5,5%
Participation ALM	11 442	11 442	0	0,0%
Reversement fiscalité et autres	65	71	6	8,1%
Recettes DSP RD Angers	18 549	15 000	-2 549	-13,7%
Sous Total	89 120	85 239	-3 881	-4,4%

(en milliers d'Euros)

DEPENSES				
	BP 2020	BP 2021	Evol. €	%
Contribution forfaitaire fonct.	59 619	59 500	-119	-0,2%
Dont DSP dépenses	52 203	52 813	610	1,2%
Dont DSP investissement	616	0	-616	-100,0%
Contribution d'équipement	1 900	1 600	-300	-15,8%
DSP - Contribution annuelle équipement	1 453	1 303	-150	-10,3%
Capital	447	300	-147	-32,9%
Restitution de Fiscalité	1 000	985	-15	-1,5%
Fonct. Services / Autres	2 821	2 795	-26	-0,9%
dont personnel chap 012	606	610	4	0,7%
dont Travaux Divers	310	303	-7	-2,3%
dont Travaux Diversification et autres	725	800	75	10,3%
Sous Total	65 340	64 880	-460	-0,7%
Epargne de gestion	23 780	20 359	-3 420	-14,4%
Intérêts	5 990	6 564	574	9,6%
Epargne brute	17 790	13 795	-3 994	-22,5%
capital	10 371	12 200	1 829	17,6%
Epargne nette	7 419	1 595	-5 823	-78,5%

Investissement

FINANCEMENT				
	BP 2020	BP 2021	Evol. €	%
Epargne nette	7 419	1 595	-5 823	-78,5%
Remboursement TVA	10 300	10 300	0	0,0%
Subventions	6 142	8 500	2 358	38,4%
Recette d'équilibre / Emprunt provisoire	80 361	73 235	-7 126	-8,9%
Total	104 222	93 630	-10 592	-10,2%

DEPENSES				
	BP 2020	BP 2021	Evol. €	%
Transports URBAINS	4 222	3 625	-597	-14,1%
Tramway	100 000	90 000	-10 000	-10,0%
Total	104 222	93 625	-10 597	-10,2%

Pour mémoire, 60 M€ de dépenses d'investissement et de recettes d'emprunt ont été positionnés sur le budget annexe transports en DM 2 de l'exercice 2020 afin de réserver les conditions de financement exceptionnelles de septembre 2020. Ces 60 M€ vont faire l'objet de reports sur l'exercice 2021. Ils ne figurent donc ni dans les chiffres du BP 2020 ni dans ceux de la maquette réglementaire du BP 2021. Pour autant et pour une information des perspectives de CA 2020, ces crédits sont ajoutés dans le tableau de ce rapport.

- **Exploitation**

Concernant les recettes de fonctionnement, le projet de compte administratif 2020 fait apparaître un niveau de versement mobilité de 55,5 M€ et nous amène donc à positionner notre prévision du BP 2021 sur le même niveau (soit une baisse projetée de - 2,5% par rapport au BP 2020).

En matière de recettes voyageurs, une baisse de - 2,6 M€ (soit presque -15 % de BP à BP) est anticipée compte tenu des effets de la crise sanitaire. Ce montant sera ajusté au moment du budget supplémentaire en fonction des chiffres de fréquentation du premier semestre 2021.

A noter qu'un dispositif d'avances remboursables à taux zéro a été voté dans le cadre de la Loi de Finances rectificative n° 4 pour 2020. Les modalités précisées par décret prévoient le versement par l'Etat d'une somme compensant :

- une baisse de 8 % du versement mobilité 2020 par rapport au CA 2019,
- une baisse de 35 % des recettes tarifaires 2020 par rapport au CA 2019

Ce montant est de 7,1 M€ au titre de 2020 pour notre collectivité. Nous le constaterons à l'issue de l'adoption du CA 2020 et l'intégrerons au BS 2021. Pour le moment, aucun dispositif de ce type n'est acté pour l'activité transports pour l'exercice 2021.

Concernant les dépenses de fonctionnement, le projet de BP 2021 prévoit une baisse de - 0,5 M€ pour l'essentiel sur la partie fonctionnement de la Délégation de Service Public (DSP) de transports urbains. Compte tenu du contexte, la contribution forfaitaire est basée sur les clauses du contrat de DSP version pré-Covid. L'intéressement de l'exploitant aux recettes supplémentaires est ramené à 0 € à ce stade des prévisions considérant la forte diminution des recettes commerciales constatée en 2020. A noter également la contribution annuelle d'équipement de 1,6 M€ qui intègre la rénovation de gros organes d'autobus (moteur, boîte de vitesse, transmission) et la poursuite du projet d'Open payment qui sera mis en place fin 2021 dans les bus et tramway.

- **Epargnes et annuités de dette**

Avec un niveau de 1,6 M€, le niveau d'épargne nette se réduit. Cette contraction est la résultante des effets de la crise sanitaire sur les recettes de fonctionnement (-3,4 M€) cumulés à l'augmentation progressive des annuités de la dette liées aux nouveaux emprunts contractés pour financer les lignes B et C de tramway (+2,4 M€).

Comme nous le verrons au moment du budget supplémentaire, l'avance remboursable de 7 M€ intégrée aux résultats budgétaires 2020 permettra de réduire la tension sur ce niveau prévisionnel d'épargne nette 2021.

- **Investissement**

Le montant des investissements du budget transport est de 94 M€. Ce montant intègre les dépenses liées à la seconde ligne de tramway pour 90 M€ (30 M€ inscrits au BP 2021 et 60 M€ reportés de 2020 sur 2021) et prévoit 3,6 M€ de dépenses pour la partie transports urbains. Cela concerne notamment le renouvellement du système radio (2 M€), l'acquisition de 3 minibus (0,2 M€) et l'aménagement et l'entretien du réseau (0,5 M€).

→ **BUDGET AEROPORT**

Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

RECETTES				
	BP 2020	BP 2021	Evol. €	%
Participation ALM	600	600	0	0,0%
Rep. Except. Résultat / Rec. Équilibre	339	302	-37	-10,9%
Sous total	939	902	-37	-3,9%

DEPENSES				
	BP 2020	BP 2021	Evol. €	%
Contrat d'exploitation	548	498	-50	-9,2%
Fonct. Service / Autres	261	274	13	5,0%
	809	772	-37	-4,6%
Épargne de gestion	130	130	0	0%
Intérêts (hors ICNE)	0	0	0	
Épargne brute	130	130	0	0%
Capital	0	0	0	
Épargne nette	130	130	0	0%

Investissement

FINANCEMENT				
	BP 2020	BP 2021	Evol. €	%
Épargne nette	130	130	0	0,0%
DSP - Reprise des biens	140	0	-140	-100,0%
Total	270	130	-140	-51,9%

DEPENSES				
	BP 2020	BP 2021	Evol. €	%
Dépenses d'équipement	130	130	0	0,0%
DSP - Reprise des biens	140	0	-140	-100,0%
Total	270	130	-140	-51,9%

Ce budget affiche une baisse de ses dépenses de fonctionnement (-4,6 %). Compte tenu des niveaux de résultat anticipé pour 2020, la participation du budget principal au budget annexe aéroport peut être maintenue à 600 k€.

→ **BUDGET RESEAUX DE CHALEUR**

Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

RECETTES				
	BP 2020	BP 2021	Evol. €	%
Produits	1 226	1 463	237	19,3%
dont redevances	1 051	1 113	62	5,9%
Produits exceptionnels	118	0	-118	-100,0%
Sous Total	1 344	1 463	119	8,9%

DEPENSES				
	BP 2020	BP 2021	Evol. €	%
Charges à caractère général	192	340	148	77,1%
Dépenses de personnel	126	127	1	0,8%
Divers	29	4	-25	-86,2%
Sous Total	347	471	124	35,7%
Épargne de gestion	997	992	-5	-0,5%
Intérêts (Hors ICNE)	240	122	-118	-49,2%
Épargne brute	757	870	113	14,9%
capital	571	590	19	3,3%
Épargne nette	186	280	94	50,5%

Investissement

FINANCEMENT				
	BP 2020	BP 2021	Evol. €	%
Épargne nette	186	280	94	50,5%
Autres recettes	0	1 798	1 798	
dont réseau Roseraie	0	1 125	1 125	
dont réseau Monplaisir	0	423	423	
Recette équilibre / Emprunt	0	939	939	
Total	186	3 017	2 831	1522,0%

DEPENSES				
	BP 2020	BP 2021	Evol. €	%
Dépenses d'équipement	197	3 017	2 820	
dont réseau Roseraie	55	1 460	1 405	
dont réseau Monplaisir	0	1 557	1 557	
Total	197	3 017	2 820	1431,5%

Sur la section de fonctionnement, les évolutions en dépenses et en recettes d'environ + 0,12 M€ sont directement liées aux opérations de renouvellement du contrat d'exploitation du réseau de la Roseraie (achat du stock à l'ancien exploitant et revente au nouveau titulaire du contrat pour un montant équivalent).

Concernant les dépenses d'investissement, elles correspondent :

- pour le réseau de chaleur de la Roseraie, au rachat des biens de la concession de travaux à Alter Services (1,1 M€) et aux frais de maîtrise d'œuvre et de travaux de mise en conformité (0,3 M€),
- pour le réseau de chaleur de Monplaisir au rachat des biens de la société Méorés0 (0,5 M€) et aux travaux de la co-maîtrise d'ouvrage ALH/ALM sur les 439 logements raccordés au réseau de chaleur (1 M€).

→ BUDGET LOTISSEMENTS ECONOMIQUES

Fonctionnement			Dépenses		
	RECETTES			DEPENSES	
	BP 2019	BP 2020		BP 2019	BP 2020
Vente de terrains	3 240	230	Travaux	3 000	230
			Achat de matériel	200	
			Achat d'études	40	
Sous Total	3 240	230	Sous Total	3 240	230

Investissement			Dépenses		
	FINANCEMENT			DEPENSES	
	BP 2019	BP 2020		BP 2019	BP 2020
Epargne nette	0	0	Dépenses d'équipement	4 800	0
Recettes	4 800	0			
Recettes d'équilibre					
Total	4 800	0	Total	4 800	0

Le budget Lotissements économiques est un budget spécifique en ce sens qu'il ne comporte quasiment aucune écriture réelle en section d'investissement et fait l'objet d'une comptabilité de stock. Ce budget retrouve des inscriptions courantes pour l'entretien des zones en 2021.

→ LA DETTE

Compte tenu de la production du rapport complet dédié à la dette lors du débat d'orientation budgétaire, les éléments sur cette partie seront plus synthétiques.

- **Montants des emprunts inscrits au BP 2021 et projet de résultats 2020**

Le résultat global de clôture 2020 est estimé à environ 30 M€ (financement des restes à réaliser déduit). Ces premières estimations seront confirmées dans les prochaines semaines et validées lors du compte administratif en juin 2021. Il peut d'ores et déjà être précisé que les résultats 2020 permettront de limiter significativement le recours à l'emprunt sur 2021 notamment sur le budget annexe transport.

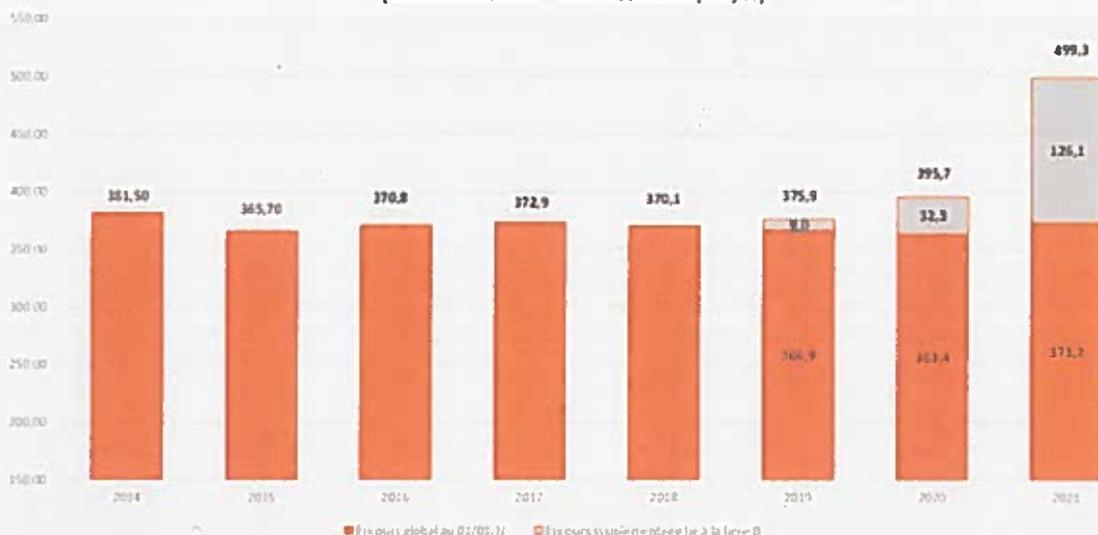
- **Les annuités**

Les annuités de la dette ont faiblement progressé jusqu'en 2019. 2020 et 2021 marquent le début d'une évolution programmée à la hausse jusqu'en 2023. Le début du remboursement des emprunts liés aux nouvelles lignes de tramway (+ 2,4 M€), la hausse des remboursements de capital sur le budget principal (+ 1,7 M€) et une dégradation des frais financiers des prêts structurés (+ 0,8 M€) expliquent cette augmentation prévisionnelle de 4,9 M€ des annuités de dette entre le BP 2020 et le BP 2021.

- **L'encours de dette**

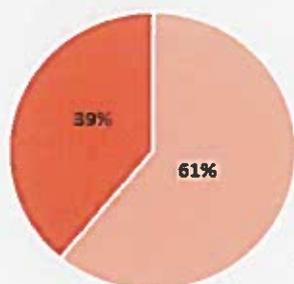
L'année 2020 a été marquée par une augmentation de l'encours de dette d'un peu plus de 100 M€ quasi exclusivement liée au financement des lignes B et C (+ 94 M€). Ainsi au 01/01/2021, l'encours de la dette aura atteint 499,3 M€. La situation financière actuelle de la collectivité (et en particulier ses niveaux d'épargne) permet d'absorber cette progression notamment grâce aux décisions financières prises au cours de ces dernières années.

Evolution de l'encours d'Angers Loire Métropole 2014-2021
(En M€ d'euros - Chiffres au 01/01/N)



A noter que la sécurisation de la dette structurée se poursuit avec une réduction significative de notre volume de dette à risque qui a été ramenée à 81,5 M€ soit 16 % de l'encours (contre 148 M€ et 39% en 2014).

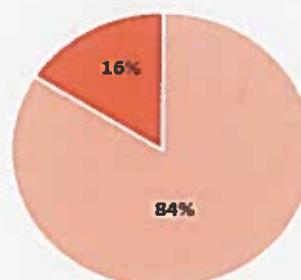
STRUCTURE DETTE AU 01/01/2014



■ Prêts sécurisés ■ Prêts à risque

STRUCTURE DETTE AU 01/01/2021

Actions de sécurisations engagées depuis 2014



■ Prêts sécurisés ■ Prêts à risque

- **La capacité de désendettement prévisionnelle**

Le rapport entre le stock de dette et l'épargne brute (appelé capacité de désendettement) permet de mesurer le nombre d'année nécessaire pour rembourser l'encours de dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute.

Pour le **budget principal**, la capacité de désendettement prévisionnelle est la suivante :

	BP 2014	BP 2015	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021
Stock de dette au 1er janvier N en M€	92,4	87,2	96,7	105,6	121,7	132,3	142,6	164,2
Epargne brute en M€	15,5	16,9	27,2	29,6	34,6	35,7	34,9	29,5
Capacité de désendettement en nb d'années	5,2	5,2	3,6	3,6	3,5	3,7	4,1	5,6

La présentation en **budget consolidé** se présente comme suit :

	BP 2014	BP 2015	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021
Stock de dette au 1er janvier N en M€	381,5	365,7	370,8	372,9	370,1	375,8	395,7	499,3
Epargne brute en M€	42,5	46,331	56,2	63,2	72,7	76,9	79,6	71,2
Capacité de désendettement en nb d'années	9,0	7,9	6,6	5,9	4,8	4,9	5,0	7,0

Le niveau des épargnes brutes des différents budgets associé à une évolution maîtrisée de notre dette permet à cet indicateur financier central de se situer à un bon niveau (respectivement 5,6 et 7 années), tant pour le budget principal que pour le budget consolidé, et loin du seuil des 12 ans fixé par l'Etat.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 5211-1 et suivants,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 5215-1 et suivants,
Vu les statuts d'Angers Loire Métropole,

Considérant l'avis de la commission Finances du 1^{er} mars 2021

DELIBERE

Adopte le budget pour l'exercice 2021 par chapitres budgétaires tels que présentés dans les maquettes budgétaires,

Approuve l'attribution des subventions prévues sur l'annexe B1.7 de la maquette budgétaire du budget principal et des budgets annexes,

Autorise la reprise de la provision de 5 M€ réalisée sur le budget principal (via la délibération 2020-146 du Conseil du 17 juillet 2020) pour faire face à la baisse de fiscalité économique due à la crise sanitaire.

Budget principal :

Le conseil adopte à la majorité.

9 contre : Yves AUREGAN, Silvia CAMARA-TOMBINI, Jean-François GARCIA, Bruno GOUA, Stéphane LE FLOCH, Elsa RICHARD, Arash SAEIDI, Claire SCHWEITZER, Céline VERON

Budget Eau,
Budget Assainissement,
Budget Déchets,
Budget Aéroport,
Budget Réseaux de chaleur,
Budget Lotissements économiques :

Le conseil adopte à l'unanimité.

Budget Transport :

Le conseil adopte à la majorité.

3 abstentions : Yves AUREGAN, Elsa RICHARD, Arash SAEIDI

5 contre : Silvia CAMARA-TOMBINI, Bruno GOUA, Stéphane LE FLOCH, Claire SCHWEITZER, Céline VERON

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes ou sur le site télérecours dans un délai de deux mois

Pour le Président,
Le Premier Vice-Président
Jean-Marc VERCHERE

